## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VILLEVIEILLE

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 JANVIER 2023

Une assemblée générale extraordinaire de l'ASSV s'est tenue à 18h30, au 2 Chemin de la Plaine à Villevieille .

Jean Marc Crumiere assure la présidence de séance, Brigitte Faucher le secrétariat.

<u>Membres présents</u>: Hélène de MARIN, Gérard FAUCHER, Nicolas DE CRAENE, Guy PUECH, Jean-François THONY, Roger CARUANA, Marc BERTHE.

## Ordre du jour : modifications des statuts

Décision 1 : Article 3

Le siège social est fixé à **30250 Villevieille 2 Chemin de la Plaine**, il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration. La ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

## Décision 2 : Article 6 :

• Les membres

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association, ils sont dispensés de cotisation

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée et la cotisation annuelle. Sont membres actifs ceux qui versent la cotisation annuelle.

La cotisation annuelle et le droit d'entrée sont fixés chaque année par l'Assemblée générale.

Décision 3 : <u>Article 11</u> : AG annuelle : elle est organisée au cours du 1° trimestre suivant l'exercice échu. Les convocations sont adressées 15 jours avant aux adhérents par voie dématérialisée, par voie de presse et par affichage.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour

Autre décision (4) de l'AG : Pour l'année 2023, la cotisation est fixée à 15€, le droit d'entrée à 75€.

- -

Ces 4 décisions sont votées à l'unanimité.

Le Président : Jean Marc Crumiere la Secrétaire : Brigitte Faucher